



A TOUTES LES FEDERATIONS NATIONALES  
AUX MEMBRES DU BUREAU

**Concerne : Décisions du Bureau suite à la réunion de la Commission Technique**

Cher M. le Président,

Comme vous devriez le savoir, la réunion de la Commission Technique s'est déroulée en janvier passé à Belgrade (SRB). Tous les Membres étaient présents pour ce rendez-vous extrêmement important.

Durant cette réunion, beaucoup de points ont été discutés et des propositions pour le prochain cycle Olympique ont été transmises au Bureau pour approbation.

Les principales discussions qui ont eu lieu concerne :

- L'augmentation du nombre de catégories de poids chez les seniors
- Le changement des catégories de poids dans toutes les catégories d'âge
- Les classements par équipe et individuel - la création de tête de série
- Le format de compétition
- Le dopage
- Le matériel à disposition sur nos championnats

Comme mentionné plus haut, les Membres du Bureau de United World Wrestling ont dû voter et donner leur avis sur tous les points parcourus par la Commission Technique.

J'ai donc le plaisir de vous annoncer les décisions prises pour les prochaines années.

## **1. Catégories de poids senior, U23, junior, cadet et écolier**

Il a été décidé d'augmenter de 8 à 10 le nombre de catégories de poids chez les seniors. Comme ce changement n'entrera pas en vigueur avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les catégories de poids définitives seront fixées durant la réunion du Bureau qui aura lieu avant le championnat du monde senior de Paris.

De plus, des discussions auront lieu pour savoir si les catégories juniors seront les mêmes que celles des seniors.

Il a aussi été remarqué par certains membres de la Commission Technique que les catégories de poids cadets et écoliers ne reflétaient plus le véritable poids des jeunes. D'autres catégories de poids ont donc été proposées et approuvées.

Toutes les catégories de poids précises vous seront donc transmises au lendemain du championnat de monde senior 2017.

## **2. Classement par équipe et individuel**

Les Membres du Bureau ont dû voter pour une nouvelle attribution de points pour le classement par équipe durant nos championnats. Cette proposition a été faite car l'ancien pointage n'était pas objectif et bénéficiait aux équipes avec une forte délégation plutôt qu'aux équipes avec moins de lutteurs mais mieux classés.



# UNITED WORLD WRESTLING

Je tiens à souligner que ces changements n'interviendront qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Vous trouverez donc la nouvelle attribution de points pour le classement par équipe durant nos championnats ci-dessous :

CLASSEMENT PAR EQUIPE DURANT UN CHAMPIONNAT	
1 <sup>st</sup> place	25 points
2 <sup>nd</sup> place	20 points
3 <sup>rd</sup> place	15 points
3 <sup>rd</sup> place	15 points
5 <sup>th</sup> place	10 points
5 <sup>th</sup> place	10 points
7 <sup>th</sup> place	08 points
8 <sup>th</sup> place	06 points
9 <sup>th</sup> place	04 points
10 <sup>th</sup> place	02 points

Si des équipes devaient être classées égalités, le nombre de médaille d'or déterminerait le meilleur. Si le nombre de médailles d'or est identique, nous prendrons en compte le nombre de médaille d'argent et ensuite, le nombre de médaille de bronze.

Il a aussi été question de lancer un classement individuel qui se baserait la performance de l'année d'un lutteur dans des compétitions sélectionnées. Ce nouveau système a été approuvé par les Membres du Bureau. Nous allons vous envoyer au plus vite l'explication détaillée de ce nouveau système mais vous trouverez d'ores et déjà ci-dessous l'attribution des points pour chaque type de compétition :

CHAMPIONNAT DU MONDE - JEUX OLYMPIQUES		CHAMPIONNAT CONTINENTAUX		TOURNOIS INTERNATIONAUX SELECTIONNES	
1 <sup>st</sup> place	25 points	1 <sup>st</sup> place	12 points	1 <sup>st</sup> place	08 points
2 <sup>nd</sup> place	20 points	2 <sup>nd</sup> place	10 points	2 <sup>nd</sup> place	06 points
3 <sup>rd</sup> place	15 points	3 <sup>rd</sup> place	08 points	3 <sup>rd</sup> place	04 points
3 <sup>rd</sup> place	15 points	3 <sup>rd</sup> place	08 points	3 <sup>rd</sup> place	04 points
5 <sup>th</sup> place	10 points	5 <sup>th</sup> place	06 points	5 <sup>th</sup> place	02 points
5 <sup>th</sup> place	10 points	5 <sup>th</sup> place	06 points	5 <sup>th</sup> place	02 points
7 <sup>th</sup> place	08 points	7 <sup>th</sup> place	04 points		
8 <sup>th</sup> place	06 points	8 <sup>th</sup> place	02 points		
9 <sup>th</sup> place	04 points				
10 <sup>th</sup> place	02 points				

Je vous rappelle que ce système entrera en vigueur l'année prochaine.

### 3. Têtes de série

Suite à la proposition de la Commission Technique et l'approbation du Bureau, nous aurons 4 têtes de série au championnat du monde senior de Paris 2017.

Ces têtes de série seront déterminées sur la base des résultats des :

- Jeux Olympiques 2016
- Championnat du monde senior des catégories non-Olympiques 2016
- Championnats continentaux seniors 2017

Le système de pointage se basera sur le même système que pour le classement individuel mentionné ci-dessus.

### 4. Nouveau Format de compétition

Durant la réunion de la Commission Technique il a aussi été proposé d'organiser la compétition sur deux jours par catégorie de poids et d'organiser deux pesées le matin de la compétition. Le deuxième matin deux kilos de tolérance sera accepté pour les athlètes qui iront en repêchages et en finale.



Cette proposition a été acceptée par le Bureau et sera testée durant le championnat d'Europe Cadet et le championnat du monde cadet 2017.

Cette proposition a été soumise afin de protéger la santé des athlètes. Avec ce nouveau système, les athlètes ne pourront plus perdre une grande quantité de poids avant les compétitions. De plus, nous pourrions promouvoir les finales qui se dérouleront le deuxième jour. Un dernier point positif réside dans l'organisation des repêchages. Ceux-ci seront organisés le deuxième matin, dans la même session que les tours de qualification des catégories suivantes. Nous n'aurons donc plus de temps mort et de tapis vide. Les spectateurs seront aussi présents pour voir ces repêchages.

Le programme des deux championnats tests seront publiés sur notre site dans les semaines qui suivent. Si les tests sont concluants, ce nouveau format de compétition entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## 5. Règles de lutte

Durant la réunion de la Commission Technique, une bonne partie de la journée a été consacrée aux règles de lutte. Il est clair que les règles de lutte gréco-romaine doivent être révisées afin d'être plus attractive. Le problème central souligné par la Commission concerne la passivité des lutteurs.

Les arbitres devront être beaucoup plus stricts avec les lutteurs passifs et encourager les lutteurs actifs. Vous trouverez donc en pièce jointe les règles de lutte approuvées. Ces règles entreront en vigueur à partir du championnat d'Europe des moins de 23 ans, soit le 28 mars 2017.

Une discussion sur le maintien du parterre ordonné a aussi eu lieu. Il a été décidé d'appliquer les nouvelles règles de lutte sans le parterre ordonné. Les nouvelles règles de lutte avec le parterre ordonné seront testées durant le tournoi Dan Kolov & Nikola Petrov (08-09.04.2017) et durant un deuxième tournoi à définir. Des experts de lutte gréco-romaine seront sur place pour voir si le parterre ordonné est utile ou si les nouvelles règles suffisent pour redonner de l'attractivité au style.

A la suite des tournois tests mentionnés ci-dessus, la Commission Technique ainsi que toutes les personnes impliquées dans ces nouvelles règles se réuniront pour analyser les aspects bénéfiques de ces changements et s'il faut maintenir ces règles (avec ou sans le parterre ordonné) pour le prochain cycle Olympique.

## 6. Divers

Il a aussi été question des athlètes contrôlés positif lors d'une compétition par équipe (ex. coupe du monde). La majorité des Membres du Bureau ont approuvé la proposition de la Commission Technique d'éliminer toute l'équipe si un athlète de l'équipe était contrôlé positif. Cette règle entrera aussi en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.


Le format de compétition pour une catégorie de poids qui comptera 6 ou 7 athlètes va aussi être modifié. A l'heure actuelle, il était possible qu'un lutteur qui perdait son premier match recevait une médaille de bronze. Nous organiserons donc une compétition avec deux groupes où tous les athlètes de chaque groupe se rencontreront. Vous trouverez l'explication dans le procès-verbal de la réunion mais aussi dans les Règles de Lutte qui seront éditées pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Des caméras additionnelles pour les challenges ont été demandées et acceptées par le Bureau. Durant les compétitions majeures nous aurons donc plusieurs caméras permettant de voir le challenge sous différents angles.

Comme vous pouvez le voir, beaucoup de changements ont été approuvés et nous tenons à souligner qu'ils entreront pour la plupart d'entre eux au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations ou pour répondre à d'éventuelles questions.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter le meilleur pour cette année.

  
Nenad Lalovic  
President  
United World Wrestling

Corsier-sur-Vevey, 17 mars 2017/Jdr